

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1400

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-MALO

Créations d'établissements

104 239 314 RCS Saint-Malo.

SCI SIÂM.

Forme : Société civile immobilière.

Administration : Gérant, Associé indéfiniment responsable : TOSIANI Fernando ; Gérant, Associé indéfiniment responsable : PIERRARD Pascale, Madeleine, Marcelle.

Capital : 1800.00 EUR.

Adresse : 28, Rue de Toulouse, la Cybele C303, 35400 Saint-Malo.

Origine du fonds : Création.

Etablissement : siège et établissement principal.

Activité : la société a pour objet : - de prévenir les inconvénients d'une indivision, en particulier l'action en partage et la règle de l'unanimité ; - d'organiser la transmission au sein de la famille ; - de renforcer la protection du conjoint survivant ; - l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, de tout ou partie des immeubles et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, - la mise à disposition des biens et droits immobiliers à titre gratuit des associés. - vente des biens appartenant à la société, le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. en outre, l'article 1835 du code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Adresse : 28, Rue de Toulouse, la Cybele C303, 35400 Saint-Malo.

A dater du : 27 avril 2026.

Date de commencement d'activité : 1^{er} avril 2026.